

LA REHABILITATION DU COUVENT DES PRÊCHEURS : UNE NOUVELLE « CITE CULTURELLE » A VOCATION SOCIALE ET SOCIETALE AU CŒUR DE VILLE

Critères de sélection des offres de reprise pour un choix raisonné

Attractivité, dynamisme, rayonnement européen, engouement populaire, exemple pour la jeunesse d'Aix et de la Région Sud, maintien du patrimoine immobilier aixois sous maîtrise de la ville ; tels doivent être les **principaux critères** à appliquer lors de la sélection du ou des repreneur(s) de l'ex-Couvent des Prêcheurs.

Le nouveau Couvent des Prêcheurs doit être une « fabrique du devenir », un lieu dont de nombreux aixois rêvent mais dont ils n'ont jamais eu l'occasion de parler ensemble.

Un lieu,

- Qui doit s'intégrer dans la globalité d'un quartier des Prêcheurs qui a un besoin urgent d'être rénové et redynamisé pour être porteur de sens pour les aixois,
- Qui offre la possibilité aux visiteurs d'être « acteurs » de ce qui s'y passe, et pas seulement « consommateurs »
- Qui fait la part belle à la jeunesse du Pays d'Aix et de la Région Sud

Pour un nouveau lieu ATTRACTIF

- **Un ensemble architectural parfaitement rénové** que l'on a envie de venir voir, ne serait-ce que pour son architecture adossé à une église de la Madeleine rénovée et ré-ouverte,
 - ⇒ **L'impératif d'une rénovation de qualité, respectueuse de l'histoire et de l'environnement architectural du couvent**
 - Les galeries du cloître devront retrouver leur continuité et leur unité sur tout le périmètre de l'ensemble,

- La destination de ces galeries et leur utilisation future devra s’inscrire dans un parfait respect de l’Eglise de la Madeleine adjacente,
 - Les salles voutées du XVII^{ème}, la chapelle et les bâtiments scolaires du XIX^{ème} devront être revalorisés tout en conservant le style architectural de leur époque,
 - Les bâtiments du noviciat devront être revalorisés afin de donner à l’ensemble du complexe une meilleure cohérence architecturale,
 - Le bâtiment de façade du côté de la Place des Prêcheurs devra faire l’objet d’une réhabilitation intérieure de qualité en rapport avec sa future destination.
- **L’impératif d’une re-végétalisation ambitieuse du jardin du Cloître et des 3 cours**
- Le Couvent rénové doit devenir un îlot de fraîcheur au sein du quartier, avec la suppression des parties goudronnées et bétonnées des 3 cours, avec la conservation et la protection des arbres existants et avec l’apport de végétation supplémentaire.

Ainsi, l’architecture à plusieurs visages de cet ensemble, une fois sublimée et entérinée par les Architectes des Bâtiments de France, devra être à elle-seule une des premières raisons de venir visiter cette nouvelle « cité culturelle ».

➤ **Une « Cité Culturelle » à vocation sociale et sociétale, de rayonnement national, voire international** (Européen), se distinguant des autres institutions culturelles déjà en place à Aix-en-Provence, pour en faire à la fois un lieu culturel et un centre d’initiatives sociétales.

⇒ **L’implantation dans une partie de cette « Cité Culturelle » d’une Fondation d’Art** déjà reconnue, nationalement et internationalement, capable d’attirer des artistes de renom qui seront eux-mêmes en mesure de susciter une émulation créatrice au sein de la Cité. La crédibilité et l’attractivité de cette nouvelle Cité Culturelle viendra du ou des « noms » qui y seront associés.

⇒ **La création, dans une autre partie de la Cité, d’une pépinière de nouveaux artistes et d’entrepreneurs culturels aixois désireux d’adopter une véritable démarche sociétale, avec :**

- Un **espace de sociabilité**, mis en œuvre par le collectif des usagers engagés de la Cité, pour se retrouver en rendez-vous, pour organiser des réunions, pour réunir sa communauté, son association ou son équipe, pour lancer des nouveaux projets,
- Des **salles de co-working** tournées vers les nouvelles technologies, notamment numériques, dans lesquelles on avancerait dans les différentes étapes de ses projets, pour aller de l’émergence de l’idée jusqu’au test en grandeur nature.
- Des **ateliers collaboratifs**, dans lesquels on apprendrait à faire,

Cette partie de la « Cité Culturelle » constituerait ainsi un **centre de ressources** et un **lieu de formation** utilisant tous les moyens technologiques numériques

actuels pour faire émerger de nouveaux savoirs et donner la chance à leurs initiateurs de les mettre en œuvre concrètement.

- ⇒ **L'installation d'espaces de commercialité raisonnée**, également vecteurs de sociabilité et de dynamisme, pour faire ainsi de cette « Cité Culturelle » un véritable lieu de vie, avec:
- **Bar / Café** (intégré aux espaces de sociabilité)
 - **Restauration assise** (espace dédié),
 - **Librairie** (plutôt orientée sur les thématiques promues par la Cité Culturelle),
 - **Boutiques éphémères** (artistes / artisans dont le travail s'inscrit dans les thématiques promues par la Cité)
 - **Une ou deux salles pouvant accueillir du public** pour de l'événementiel ponctuel (débat, conférences,..)

Pour un projet DYNAMIQUE

- Un lieu en **interaction avec un quartier des Prêcheurs** qu'il est urgent de relancer avec une offre commerciale à redynamiser, des activités professionnelles à réimplanter, des résidents diversifiés qu'il faut aider à revenir y habiter,
- Un lieu où l'on **s'implique, participe, agit pour la vie de la cité**, et où l'on ne fait pas que consommer (même si c'est de la culture).
- Un lieu où **se créent de la valeur**: création d'œuvres artistiques, nouvelles initiatives sociétales et entrepreneuriales, nouvelles connaissances,
- Un lieu qui **montre ses activités hors de ses murs**: sur la Place, dans les rues adjacentes, les jours de Marché, lors des grandes manifestations culturelles aixoises,
- Un lieu qui, **en se renouvelant régulièrement**, implique une jeunesse engagée et créatrice qui ne demande qu'à s'impliquer dans la vie de la cité dans un esprit collaboratif.

Un lieu OUVERT AUX AIXOIS

- **Un lieu ouvert, abordable et flexible que les Aixois peuvent visiter et fréquenter** pour s'y détendre, se restaurer, s'impliquer, sans droit d'entrée particulier,
 - ⇒ **L'impératif d'un accès gratuit à la Cité, complété par une palette variée d'activités rémunératrices pour les institutions et les entreprises de la Cité.**
 - ⇒ **L'impératif de la réouverture intégrale des 4 galeries du Cloître pour faciliter la fluidité de la circulation et pour y accueillir, pourquoi pas, des expositions temporaires.**
 - ⇒ **L'impératif d'une circulation fluide au sein de la Cité, d'un bâtiment et d'une cours à l'autre**
- **Un lieu polymorphe que toutes les générations** (aixois, régionaux ou visiteurs) **voudront investir,**

- ⇒ L'impératif d'une sélection cohérente d'activités artistiques, entrepreneuriales, sociétales, voire ludiques, en ce début de siècle, complémentaires de la Fondation d'Art qui s'y implantera et tournées vers les générations qui veulent s'engager et agir.

Pour un projet CULTURELLEMENT et ECONOMIQUEMENT VIABLE

- **Un projet porté par des acteurs aussi bien publics que privés**, avec :
1. Les **organismes publics majeurs de l'action culturelle** et de la protection du patrimoine, qu'ils soient locaux (la Ville), régionaux (la DRAC, la Région Sud), nationaux (le Ministère de la Culture), voire européens (la CEE),
 2. Des **acteurs privés** (entreprises, fondations, mécènes,...) prêts à faire de l'ex Couvent des Prêcheurs à Aix en Provence la vitrine de leur engagement culturel et sociétal.
 3. Des **entrepreneurs et des commerçants aixois engagés** à proposer une offre commerciale raisonnée, en harmonie avec l'esprit de cette nouvelle Cité Culturelle.
- **Un projet culturel et sociétal autoporteur** capable de tirer le quartier des Prêcheurs vers un plus grand dynamisme et une attractivité modernisée.
- ⇒ L'obligation de rassembler un groupement d'acteurs culturels et économiques capables de relever les défis architecturaux et économiques de ce projet, de le concrétiser et de le gérer de façon durable et autonome dans le temps.
- ⇒ L'impératif d'une équipe dirigeante de l'ensemble de la Cité au professionnalisme reconnu.
- ⇒ Le besoin d'activités rémunératrices pour celles et ceux qui auront investi dans ce nouveau projet.

Pour un projet VERITABLEMENT AIXOIS

- La création de cette nouvelle Cité Culturelle dans un lieu aussi chargé d'histoire que l'ex-Couvent des Prêcheurs oblige les responsables politiques et les acteurs économiques de la ville à faire de ce projet une fierté pour tous les aixois.
- L'importance patrimoniale de cet ex-Couvent des Prêcheurs en plein centre historique de la ville, obligent également les parties prenantes au futur projet, qu'ils soient public ou privés, à garantir :
- Le maintien du foncier sous maîtrise de la ville.
 - La destination culturelle et sociétale définitive de ce nouvel ensemble au sein du cœur de ville.